

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CAMARET SUR AYGUES

Dossier n° DP08402922N0110

Date de dépôt : 06/12/2022

Affiché le 06/12/2022

Demandeur : **Monsieur SANJULLIAN Gérald**Objet : **Création entrée charretière**Adresse terrain : 649, chemin d'avignon à
CAMARET-SUR-AIGUES (84850)

ARRÊTÉ 2022-URBA 393
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de CAMARET-SUR-AIGUES

Le Maire de CAMARET-SUR-AIGUES,

Vu la déclaration préalable présentée le 06/12/2022 par Monsieur SANJULLIAN Gérald, demeurant à 649, chemin d'Avignon à CAMARET SUR AIGUES ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la création d'une entrée charretière
- Sur un terrain situé 649 chemin d'avignon à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 13/12/2016, opposable le 22/12/2016 et modifié le 07/12/2017 et le 22/01/2020 ; ;

Vu le Plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) concernant le bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu approuvé le 24 février 2016 ; ;

Vu l'avis du Service voirie en date du 7/12/2022 ;

Vu la situation du terrain en zone A ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Les recommandations du service VOIRIE devront être respectées.

Fait à CAMARET-SUR-AIGUES, le 08/12/2022

Le Maire
Philippe de BEAUREGARD

